

L'ONU dévoile la lettre qu'elle a envoyée à l'Algérie sur l'affaire de Khaled Drareni

Les rapporteurs spéciaux de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), aux droits de l'homme ont dévoilé le 27 octobre dernier, la lettre qu'ils ont adressée le 27 août de l'année en cours, au gouvernement algérien sur l'affaire du journaliste Khaled Drarni condamné à deux ans de prison ferme par la Cour d'Alger.

Dans leur [document](#) de six pages, les experts de l'ONU chargés des questions des droits de l'homme ont demandé aux autorités algériennes de leur fournir des informations sur les motifs factuels et juridiques justifiant la détention et la condamnation de M. Drareni et expliquer comment ces motifs sont conformes aux normes et standards internationaux en matière des droits de l'homme. ''A défaut de motif conforme au droit international des droits de l'homme, veuillez indiquer la date de libération de M. Drareni'', indique le document.

Les rapporteurs demandent également à l'Etat algérien de fournir, sans délais, aux instances de l'ONU des informations sur les conditions de détention de M. Drareni et à s'expliquer sur les fréquentes arrestations des personnes, ''qui ne semblent être que des sympathisants avec le mouvement Hirak'', note la même source qui s'interroge sur la compatibles des agissements du gouvernement avec les obligations de l'Etat Algérien selon le droit international.

De plus, les rapporteurs de l'ONU exhortent l'Algérie à communiquer les mesures prises pour veiller à ce que les manifestants, y compris les défenseurs des droits de l'homme, puissent exercer leur droit sans crainte d'être menacé ou détenu.

Ils ont signé la lettre : Clement Nyaletsossi Voule rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, Elina Steinerte vice présidente du Groupe de travail sur la détention arbitraire, Irene Khan rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et Mary Lawlor rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme.